



REUNION DU CONSEIL ED3C
Vendredi 19 novembre 2021

COMPTE-RENDU/RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Le Conseil s'est déroulé en présence du directeur de l'ED A. TREMBLEAU, de Catherine MAROTO DE LA FUENTE (gestionnaire), et des membres suivants du Conseil : T. ANDRIOT, B. BARBOUR (Dir. adjoint représentant PSL), S. BOILLEE, V. CHAMBON, A. CHÉDOTAL, T. COLLINS, O. CORTI, A. DIDIER, R. FAOUR, S. GRANON, L. HUET, R. LAMBERT, M. PARTISETI, J. PIGEON, J.-C. PONCER, F. SELIMI, B. STELL, F. TROVERO, D. ZYTNICKI (Dir. adjoint représentant l'UP).

Excusés : B. BUISSON, P. FAURE, F. FRANCIS, P. MAILLY, G. THIBAULT.

1. Point sur la gestion de l'ED3C

Les mouvements récents à la gestion de l'ED3C sont les suivants : **Rola Faour** a remplacé **Chiara Pelati** le 1^{er} mars 2021 ; **Catherine Maroto y de la Fuente** a remplacé le 1^{er} octobre 2021 **Jamie Caboul**, qui a quitté son poste le 31 août 2020.

Mise en place du logiciel de gestion des doctorants ADUM à SU : ADUM a été déployé à SU à la rentrée universitaire 2021, ce qui implique une charge de travail très lourde des gestionnaires d'ED, qui doivent vérifier tous les dossiers que les doctorants, toutes années confondues, doivent déposer dans ADUM. SU et PSL utilisent désormais ADUM pour la gestion des doctorants, ce qui à moyen terme facilitera la tâche de tous les usagers de l'ED, et permettra d'extraire des données consolidées. Les doctorants et les HDR de l'UP y sont répertoriés pour la gestion des Comités de Suivi Individuel de thèse.

2. Bilan du processus d'attribution des contrats doctoraux (CD) 2021 (PAC2021) et point sur les inscriptions à l'ED3C

Les chiffres des 4 dernières années :

	2018	2019	2020	2021
Projets déposés	128	131	113	93
Candidatures	74	88	67	62
Admissibles	44	45	51	44
Contrats	15+2+3	14+2+3	15+3+5	15+3+6

En 2021 :

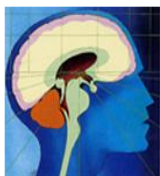
- 24 CD donnés par les universités : 15 SU, 3 UP et 6 PSL (5 PG SV + 1 PG Cog)

- 1 CD FRA

=> (24 + 1) = 25 CD à attribuer par le jury

Déroulement des oraux

Les oraux 2021 se sont tenus en visioconférence, devant 2 sous-jurys, qui ont ensuite fait une délibération plénière afin d'élaborer un classement unique de tous les candidats, qui a été rendu public dans le PV des résultats du PAC2021. Les CD ont ensuite été distribués selon les règles



d'attribution définies par les 3 universités tutelles (chaque université impose que ses CD reviennent à des laboratoires de leur périmètre scientifique, avec l'exception que des contrats SU peuvent être attribués aux labos du Collège de France, qui sont rattachés à PSL).

Les CD libérés par des désistements ont été attribués à des candidats sur liste d'attente, selon les mêmes règles.

L'ensemble des CD SU, UP et FRA ont pu être attribués. Quatre CD PSL seulement, sur les 6 disponibles, ont été attribués, faute d'un nombre suffisant de candidats éligibles à ces contrats. Il est à noter que ce déficit de candidats éligibles est en partie lié à l'obtention, avant les oraux du PAC2021, d'autres financements par des candidats PSL, ce qui a conduit à leur désistement du PAC2021.

Point important : le nombre de candidats de chaque université fluctue d'une année sur l'autre. En 2020, nous avons un déficit de contrats PSL par rapport aux candidats éligibles pour ces contrats. En 2021, la tension ne s'est pas exercée sur les candidats des laboratoires de PSL, mais sur les candidats des laboratoires de SU.

Une proposition, visant à mieux exploiter les contrats PSL, serait que les Programmes Gradués (PG) concernés attribuent au moins une partie de leurs contrats a posteriori, sur la base des classements issus des jurys des ED. B. Barbour va œuvrer en ce sens auprès des responsables des deux PG donnant des CD à l'ED3C : Sciences du Vivant et FrontCog.

Origine des candidats au PAC2021

- Origine des 35 candidats ayant passé l'oral (16 masters différents) : 8 Masters de région parisienne ; 3 Masters de Province ; 5 Master étrangers (Italie, Allemagne, Grèce, Japon, UK)
- Origine des candidats ayant obtenu un contrat doctoral (parmi ces 35 candidats) : 7 Masters de région parisienne ; 2 Masters de Province (Bordeaux, Tours) ; 5 Master étrangers (Italie, Allemagne, Grèce, Japon, UK)
- Nationalité des Lauréats (7 nationalités différentes) : Italie, Allemagne, Grèce, Maroc, Togo, Vietnam, France

Point sur les inscriptions à cette étape de l'année :

Bilan des inscrits à l'ED3C (Situation au 17/11/2021)

Nombre total de doctorants de l'ED3C :	423	%
Inscrits Sorbonne Université (SU)	279	66
Inscrits Paris Sciences et Lettres (PSL)	88	21
Inscrits Université de Paris (UP)	56	13

Evolution des inscriptions (nombre de primo-inscrits) (Situation au 17/11/2021)

Etablissement d'inscription administrative	Année d'inscription					17/11/21
	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22
Paris Sciences et Lettres	24	18	26	13	23	19
Université de Paris	15	11	16	7	17	15
Sorbonne Université	48	73	64	71	71	52
Total	87	102	106	91	111	86



3. Point d'information sur l'évolution du Doctorat avec la Loi sur le Programmation de la Recherche (LPR)

La LPR prévoit :

- Une augmentation de 750 contrats doctoraux sur le territoire (170 ont été attribués aux universités cette année). L'état a fléchi ces contrats de la façon suivante : 70% vers les SHS et Lettres, 30% pour les Sciences et la Médecine.
- Une revalorisation du contrat doctoral, qui atteindra 2300 € brut en 2025. Le 1^{er} septembre 2021, le contrat doctoral a déjà été revalorisé à 1866 € brut par mois, soit 1490,07 € net par mois (augmentation de 68,07 €).
- La possibilité de stage durant la césure.
- La création d'un contrat doctoral de droit privé
- L'augmentation de 50% d'ici 2027 du nombre de contrats CIFRE
- Une meilleure reconnaissance du doctorat (par exemple dans les conventions collectives)
- A l'issue de la soutenance, les doctorants devront prêter serment en s'engageant à respecter les principes et exigences de l'intégrité scientifique.

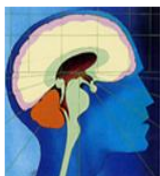
Lors de la journée du doctorat organisée par le Ministère le 20/10/2021, a été annoncée la préparation d'un nouvel arrêté sur le doctorat, qui devrait entrer en vigueur à la rentrée 2022. Parmi les pistes évoquées, figurent notamment la clarification du rôle du CSI, la possibilité qui pourrait être donnée aux universités de mettre en place des pré-soutenances à huis clos, une définition plus claire du rôle de l'encadrant, et une réaffirmation de la durée de 3 ans pour les thèses. A ce jour, nous ne savons pas ce qui figurera dans l'arrêté, dont une première version est en cours de rédaction.

4. Animation scientifique de l'ED3C 2022

- **Le Colloque de Roscoff des D3 est prévu du 15 au 17 février 2022**
Les actuels représentants des doctorants prennent en charge l'organisation du programme scientifique. Le montant des frais d'inscription 2022 est fixé par le Conseil d'ED à 100 € TTC. Les laboratoires prennent en outre les frais de transport en charge. Les autres frais (hébergement, repas, location des salles) seront pris sur la dotation de l'ED3C.
- **Les Journées Scientifiques des D1 et D2 sont prévues en présentiel à Paris les 11 et 12 avril 2022**
Les futurs représentants des doctorants (à élire en décembre) prendront en charge l'organisation du programme scientifique, avec l'aide des actuels représentants.

5. Election des représentants des doctorants – proposition de mise en place d'une procédure assurant la parité et une représentativité des 3 universités tutelles

Après avoir discuté et envisagé plusieurs possibilités, le Conseil de l'ED3C retient la formule résumée dans le texte suivant à destination des votants :



« Nous avons besoin de **5 représentants titulaires au total, toutes années confondues**. Nous souhaitons une représentation équilibrée des femmes et des hommes et des 3 universités tutelles de l'ED3C. C'est la raison pour laquelle nous vous demanderons, au moment de voter, de proposer deux noms de doctorants et 3 noms de doctorantes, ou inversement, ainsi qu'au moins 1 doctorant(e) de chaque université d'inscription. Les bulletins ne remplissant pas ces deux conditions seront considérés comme nuls. »

6. Calendrier du Processus d'Attribution des Contrats Doctoraux en 2022 (PAC2022)

Date limite de réception des projets de thèse	Mardi 1er mars 2022 à 14h00
Validation des projets + sélection de 2 dossiers FRM (Conseil en formation restreinte)	Jeudi 17 mars 2022 à 14h00
Réception des dossiers de candidature étudiants	entre le 4 mai et le 4 juin 2022
Sélection des candidats (Conseil en formation restreinte)	Vendredi 24 juin 2022 à 9h00
Auditions des candidats	Mardi 5 juillet 2022
	Mercredi 6 juillet 2022
	Jeudi 7 juillet 2022

7. Procédure et calendrier de la nomination de la future direction de l'ED3C (cf départ d'A. Trembleau le 31/12/2022)

Procédure :

- Appel à candidature auprès des HDR éligibles de l'ED3C – semaine du 22/11/2021
- Les candidats ont jusqu'au 15 janvier 2022 pour se déclarer, en envoyant un CV détaillé et un projet de 2 pages maximum
- Les candidats présenteront leur candidature au prochain Conseil d'ED3C (fin janvier ou début février 2022)
- Le Conseil d'ED procédera à un vote, dont le résultat sera consigné dans un PV qui sera transmis ensuite à SU, PSL et l'UP pour validation et nomination définitive courant 2022.
- Prise de fonction : 1^{er} janvier 2023

Eligibilité :

- Etre habilité à diriger des recherches (HDR)
- Etre Professeur ou personnel assimilé (DR CNRS ou INSERM)
- Exercer ses activités dans un laboratoire de Sorbonne Université (établissement porteur de l'ED3C)



8. Questions diverses

- **Demande de dérogation d'HDR de Joana Laurenco, ANR JCJC et Contrat Emergence SU (équipe A. Bacci, ICM)**

Le Conseil valide cette demande.

- Point d'information fait par Fabrice Trovero : l'Association Française des Sociétés de Services et Innovations (AFSSI, <https://www.afssi.fr/>), qui comporte environ 150 entreprises de service pour la recherche en Santé (6 000 emplois), organise pour son 10^{ème} anniversaire un colloque (AFSSI Connexions) qui se tiendra à Lyon les 5 et 6 juillet 2022. Afin de sensibiliser à la place des doctorants dans cette filière, un projet de remise de prix jeune docteur est en préparation. Fabrice Trovero enverra en début d'année 2022 les informations plus détaillées à l'ED3C, qui les transmettra aux doctorants et jeunes docteurs de l'ED3C.